

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 151 (2006)  
**Heft:** 8-9

**Rubrik:** Nouvelles brèves

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ETRANGER

### Restructuration des forces armées danoises

Le Danemark réorganise ses forces militaires dans le cadre du plan de défense 2005–2009. Cette réforme de grande ampleur s'appuie, d'un côté sur la réduction du service militaire obligatoire (4 mois par rapport à 10 actuellement), de l'autre sur une professionnalisation accrue. La Garde nationale (20 000 hommes), qui devra être en mesure de participer aux missions internationales, conservera un rôle essentiel. Le plan « Défense 2005–2009 » prévoit une capacité de déploiement d'environ 2 000 hommes en opérations extérieures. (1 500 de l'armée de Terre et 500 ventilés entre la marine et l'armée de l'Air). 2 des 4 brigades de l'armée de Terre seront dissoutes, alors que les 2 restantes seront réorganisées, de façon à pouvoir déployer des modules de forces cohérentes pour les opérations extérieures. La 1<sup>re</sup> Brigade intégrera la structure de commandement OTAN et disposera de 57 chars lourds *Leopard 2A5 OK*, alors que la 2<sup>e</sup> Brigade sera organisée selon le modèle de la Brigade internationale danoise, avec un effectif compris entre 2 750 et 3 600 réservistes.

Il est également prévu de débloquer 1,2 milliard de couronnes pour l'acquisition, en 2006, d'un nouveau véhicule blindé léger de reconnaissance et de remplacer, en 2009, les *M-113* par un nouvel engin blindé pour l'appui-feu. Côté naval, l'annulation du programme « Viking » devrait permettre de récupérer 4 milliards de couronnes, dont une partie sera versée pour la réali-

sation de trois éléments venant s'ajouter aux *Flexible Support Ship*. 4 des 14 *Standard Flex 300* partiront en retraite, alors que les 10 autres seront reconfigurés pour des missions spécifiques: 4 en chasseurs de mines, 4 en unités ASM et antinavires, 2 en patrouilleurs et unités de surveillance. Par ailleurs, la marine danoise a confirmé son intention d'acquérir 14 hélicoptères *Agusta/Westland EH.101*. Enfin, l'armée de l'Air pourrait se doter d'un quatrième *C-130 J* et moderniser au standard M5 ses 48 chasseurs *F-16*.

### France: format de l'armée de Terre de demain

Au début avril 2006, les assises de l'avenir de l'armée de Terre française se sont conclues, sur le plan des matériels, par une *non-conclusion*. On ne sait toujours pas quel format adopter. Actuellement, l'armée de Terre dispose de 2 brigades blindées (*Leclerc*), 2 blindées légères (*AMX-10RC* revalorisé mais vieux), 2 d'infanterie (le *VAB*, âgé de 30 ans) et 2 mécanisées (*AMX-10P* âgé de 40 ans). Faut-il tout remplacer par des programmes nouveaux? Opter pour un matériel unique (*Véhicule de combat d'infanterie VBCI*)? Faut-il une brigade médiane polyvalente (moins lourde qu'avec le *Leclerc* mais plus lourde qu'avec le *VBL*, comme le *VBR*), ou une brigade multi rôle? Pour des relèves plus souples, le Chef d'Etat-major de l'armée de Terre penche pour la brigade polyvalente. (*TTU Europe*, 12 avril 2006).

### France: armée, conscription et émeutes dans les banlieues

Jean-Pierre Forney, un de nos fidèles lecteurs, a été sensible à l'intervention de députés français

au sujet des émeutes dans les « Quartiers sensibles »: « [...] une des causes de cette situation est la suppression du service militaire obligatoire. Ils [les jeunes des « quartiers sensibles »] avaient l'occasion de se connaître, d'affronter leurs idées, d'accepter la discipline, quelle que soit leur origine, leur religion etc. Ils pouvaient s'identifier à la France. Ils ne se sentaient pas mis à part [...] ». En Suisse, les jeunes ont-ils encore l'occasion de se connaître, puisque que le taux d'inaptitude au service en 2005 s'élevait à 41 % ?

### Etats-Unis: baisse de la qualité des recrues

Soumis à des quotas difficiles à atteindre, les sergents recruteurs de l'*US Army* ont tendance à fermer plus fréquemment les yeux sur les frasques antérieures des candidats pour faire du chiffre. Ainsi, presque une recrue sur six a eu, dans le passé, des problèmes qui auraient, il n'y a pas si longtemps, motivé son rejet immédiat. Au premier rang des motifs rédhibitoires pour lesquels les exceptions sont les plus nombreuses, figure l'état de santé, mais les plus fortes augmentations sont observées en ce qui concerne les faits qualifiés de criminels et les problèmes de consommation de drogue ou d'alcool. Ainsi, sur une période de douze mois ayant débuté le 30 septembre 2004, 11 018 (15%) ont bénéficié de telles exceptions contre 9 300 (12%) sur les douze mois précédents. L'augmentation dans la catégorie « Problèmes criminels sérieux » est emblématique, même si elle concerne, au final, un nombre restreint de candidats: 630 cas contre 408 sur les mêmes périodes de référence. (*TTU Europe* 22 février 2006).

### Israël: nouveau transporteur de troupe

Ces dernières années, l'armée israélienne a testé différentes options pour l'augmentation de la performance de combat de ses chars transporteurs de troupe. Des faiblesses sont apparues sur la version améliorée du M-113 soumis à des tirs de RPG ou à l'explosion de charges improvisées. Elles sont également apparues sur des engins lourds et fortement blindés, comme le *Achzarit* utilisant le châssis du char de combat T-55. Pour la plupart des missions, ces blindés improvisés étaient trop lourds ou en nombre pas assez important.

En fonction des besoins en moyens de transport blindés pour des engagements, entre autres en zone urbaine, le ministère de la Défense a donné le feu vert au développement d'une version «Transport de troupe» sur la base du char de combat *Merkava Mk1*. Le nouvel engin, appelé *Tigre*, a certaines similitudes avec le char de dépanna-

ge dérivé également du *Merkava*. Un prototype du *Tigre* a été montré en mars 2005 à Tel-Aviv dans le cadre de la conférence *Low Intensity Conflicts*. Le nouveau transporteur de troupe devrait être équipé d'un canon automatique télécommandé de 30 mm et d'un lance-grenade de 60 mm. (ASMZ 10/2005).

### Etats-Unis: inconvénient de la surprotection du «Striker»

Avec son système «Quick Kill», Raytheon clame avoir réussi une première sous la forme de la destruction d'une roquette de lance-roquettes antichar RPG tirée à courte distance dans un scénario simulant l'attaque d'un blindé léger à roues *Stryker*. Le «Quick Kill» est composé d'un radar à balayage électronique, d'un calculateur ainsi que de missiles miniatures guidés à lancement vertical. On peut s'étonner de voir des industriels poursuivre dans une telle voie.

Ce système n'est valable que lorsque l'infanterie est embar-

quée, la destruction de la roquette assaillante par explosion du missile de défense mettant en danger les fantassins débarqués. Les antennes radars, fragiles, deviennent des objectifs de choix pour les tireurs embusqués. De plus, le système est presque aussi lourd qu'une couche de blindage additionnel. Il est généralement monté au sommet du véhicule pour une meilleure surveillance. La vocation du *Striker*, engin blindé léger, est-elle de s'alourdir en se transformant en *ligne Maginot* du champ de bataille? N'emporte-t-il pas un brouilleur *JED*, un système à réaction rapide pour les roquettes de RPG, un système plus lourd pour les missiles antichars, un système de brouillage pour les lasers de télémétrie, un système de brouillage déclenché à distance de sécurité des fusées...

En Irak, les Américains expérimentent certains des inconvénients inhérents à une telle approche: la multiplication des systèmes de brouillage destinés à contrer le déclenchement à distance des IED transforme la gestion du spectre électromagnétique en véritable cauchemar, à tel point qu'il n'est pas rare de voir des unités devoir choisir entre envoyer un message radio, ou être protégées contre un engin explosif improvisé. (TTU Europe, 15 février 2006).

### Etats-Unis: des «LAV-2A» pour le Corps des Marines

L'*US Marine Corps* a décidé d'acquérir 130 autres véhicules blindés 8x8 *LAV-2A* en diverses configurations pour une valeur totale de 257 millions de dollars. Le contrat prévoit une option d'une valeur de 50 millions de dollars portant sur une tourelle



Un Merkava.

électrique. Parmi les versions choisies par l'USMC figurent le transport de troupe, l'antichar, le porte-mortier, le véhicule de commandement et celui de soutien logistique. Les livraisons sont prévues à partir de juillet 2007 et devraient se conclure en 2008. (TTU Europe, 10 mai 2006).

### Le char «Leclerc» 2010-2015

Le char *Leclerc* restera en service dans les forces françaises jusqu'aux années 2030. Son rôle de système principal du combat terrestre ne sera pas remis en cause. On cherchera cependant à élargir son champ d'action. Conçu comme tueur de blindés dans l'hypothèse d'un conflit Est-Ouest, le *Leclerc* a montré qu'il peut remplir bien d'autres rôles, depuis le maintien de la paix jusqu'au combat de haute intensité. Tirer sur des cibles dissimulées, être engagé en zone urbaine, dissuader et contenir une foule à l'aide de moyens non létaux sont quelques-unes

des capacités que les armées demanderont au char qui, seul, combine mobilité tactique, protection balistique et puissance de feu à des niveaux très supérieurs à n'importe quel autre système d'arme du champ de bataille terrestre. Le *Leclerc 2010* présente une configuration très avancée dans les domaines de la survivabilité, de la détection-reconnaissance-identification, du tir indirect et direct, des C<sup>3</sup>I.

*Survivabilité.*- Les modes d'agression par le toit a conduit à l'adoption de blindages réactifs disposés en tuiles sur la tourelle. Les flancs du châssis sont dissimulés par des pré-blindages et des jupes inclinés qui réfléchissent les ondes radar vers le sol, diminuant la signature du char; à l'avant, une bavette cache les éléments de la suspension.

Aux quatre angles de la tourelle, des lanceurs double de charges à éclats forment l'élément de

riposte du système de protection active. La détection des missiles et roquettes menaçants est obtenue grâce à quatre antennes radar couvrant l'espace sous 360°, en raison du caractère omnidirectionnel des attaques en zones urbaines. Des contre-mesures électroniques mettent en échec les conduites de tirs et les moyens d'observation et de visée ennemis. C'est un ensemble de capteurs ultraviolets (détection des propulseurs de missiles) et de détecteurs laser (télémétrie et guidage) associés à des lanceurs fumigènes large bande et un brouilleur à éclats imitant les traceurs de guidage des missiles à guidage par fil. Complétant la panoplie de protection, des blindages lourds de nouvelle génération accroîtront la protection balistique classique dans un arc frontal élargi.

*Détection-reconnaissance-identification.*- Le viseur panoramique «Chef», de forme pyramidal à facettes, intègre une caméra thermique de nouvelle génération améliorant portée et définition. Un algorithme de détection automatique des cibles facilite le travail de l'équipage. Le viseur comprend un DOP-BOP laser qui détecte par retro-réflexion les optiques pointées ennemies et les aveuglent en retour. Deux lanceurs de minidrones situés à l'arrière de la tourelle procurent au *Leclerc* la capacité de détecter des objectifs cachés derrière un masque du terrain ou des constructions en zone urbaine. Une fois localisées, les cibles sont traitées par la munition longue portée CGN3D. Un armement de moyen calibre monté sur le toit de tourelle permet d'engager sous protection blindée et NBC des cibles élevées (snipers) et



Colonne de chars Leclerc.

l'infanterie retranchée. Il peut aussi tirer des munitions non létales en mission d'interposition face à des civils non armés. Un système diminue drastiquement les risques de tirs fratricides.

C31.- Le char sera relié en permanence aux intranets du champ de bataille grâce à un système de communication complet comprenant entre autres un *SIT NG* qui constituera le cœur du système de combat. (GIAT Industries: *Eurosatory 2002, Systèmes de combat aéroterrestre 2015*).

### Allemagne: des « Puma » pour la Bundeswehr

Le 2 mai 2006 à Münster, le général Hans-Otto Budde, commandant en chef de l'armée de Terre (*Heer*), a présenté le *Puma*, nouveau char d'assaut destiné à remplacer le *Marder* en service dans l'armée allemande depuis trente ans. La livraison des 405 exemplaires prévus débutera en 2009. Le *Puma* est issu d'une collaboration entre Rheinmetall et Krauss Maffei Wegmann. Pour répondre aux nouveaux besoins d'intervention rapide à distance, l'engin a été conçu pour pouvoir être transporté par l'*A400 M*. Le canon embarqué est un *MK 30-2/ABM* de 30 mm construit par Rheinmetall Waffe & Munition, capable de tirer 200 coups par minute à une portée pratique de 3 km.

C'est le premier char d'assaut allemand disposant d'une tourelle inhabitée. Pesant 31 tonnes en version standard, il peut être équipé d'un blindage spécial pour une vitesse maximum de 70 km/h. Pour équiper ses troupes avec ce nouveau char, le

ministère fédéral de la Défense devra déboursier près de 3 milliards d'euros, une somme qui devra être confirmée à l'occasion du budget 2007. (*TTU Europe*, 10 mai 2006)

## SUISSE

### L'armée se montre plus flexible pour former des militaires de carrière

Les conditions de recrutement du personnel militaire ont considérablement changé ces dernières années pour mettre l'accent sur une meilleure qualification de la relève. Les conditions d'admission aux stages de formation de base de la Formation supérieure des cadres de l'armée ont été adaptées en conséquence. Elles proposent plusieurs nouveautés, notamment la possibilité d'accéder à une formation à partir des grades de lieutenant ou de sergent.

Les lieutenants, titulaires d'une maturité fédérale reconnue et qui ont réussi l'évaluation d'officier de carrière, peuvent désormais, après leur service pratique, entreprendre des études d'officier de carrière dans la filière *Bachelor* de l'Académie militaire. En proposant cette possibilité de se former à une première profession, on peut recruter suffisamment tôt les militaires intéressés par la profession d'officier de carrière. Les officiers subalternes, titulaires d'une maturité professionnelle reconnue par la Confédération et qui ont réussi l'évaluation d'officier de carrière, peuvent, après leur service pratique, se présenter à l'examen

complémentaire de l'Académie militaire préparant à la filière d'études *Bachelor*.

Les officiers subalternes et les capitaines, titulaires d'un certificat fédéral d'apprentissage de trois ans au minimum ou d'un diplôme supérieur et qui ont réussi l'évaluation d'officier de carrière, peuvent, après une expérience professionnelle d'au moins trois ans comme militaire contractuel, entreprendre une formation d'une année à l'École militaire 1 de l'Académie militaire pour devenir officier professionnel spécialiste ou officier instructeur. Après une autre période d'activité pratique de trois ans au moins, ils peuvent s'inscrire à l'École militaire 2. L'école militaire 1 se déroulera pour la première fois en 2007 et pour la dernière fois en 2010.

Non seulement les sous-officiers supérieurs, mais aussi les militaires intéressés, à partir du grade de sergent, peuvent désormais suivre le stage de formation de base de deux ans à l'École de sous-officiers de carrière de l'armée. Les conditions d'admission sont les suivantes: être titulaire d'un certificat fédéral d'apprentissage de trois ans et avoir réussi l'évaluation de sous-officier de carrière et les déclarations d'aptitude. Ensuite, la possibilité d'obtenir un diplôme fédéral professionnel sera examinée. Ces mesures permettent d'adapter les conditions d'accès à la formation d'officier de carrière et de sous-officier de carrière aux besoins et aux conditions économiques et sociales actuelles. (*DDPS*, 22.6.2006).